

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 82 (1899)

Protokoll: Séance de la Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX

I

Séance de la Commission préparatoire

le 31 juillet, à 5 heures du soir, à l'Hôtel Terminus
à Neuchâtel.

Présidence de M. le D^r M. de Tribolet, professeur,
président annuel.

Sont présents :

A. Comité annuel.

MM. D^r M. de Tribolet, professeur, président, Neuchâtel.
» D^r O. Billeter, » vice-prés., »
» D^r H. Rivier, » secrétaire, »

B. Comité central.

MM. Prof. D^r C.-F. Geiser, président, Küssnacht-Zurich.
» D^r A. Lang, vice-président, Zurich.
» D^r C. Schröter, secrétaire, Zurich.
» D^r A. Kleiner, Zurich.
M^{lle} F. Custer, caissier, Aarau.

C. Anciens présidents annuels et anciens membres du Comité central, présidents des Commissions, délégués des Sociétés cantonales et des Sections permanentes.

Argovie :	MM. Dr H. Fischer-Sigwart, Zofingue.
Bâle :	Prof. Dr E. Hagenbach-Bischoff. » Dr K. Von der Mühl. » Dr F. Zschokke. Dr H. Veillon.
Berne :	Prof. Dr Ed. Fischer. » Dr Th. Studer. Dr Steck, bibliothécaire.
Fribourg :	M. Musy, professeur. H. Cuony, pharmacien. A. Gremaud, ingénieur cantonal.
Genève :	Édouard Sarasin.
Neuchâtel :	Dr O. Billeter, professeur. F. Tripet, professeur.
Vaud :	Dr F.-A. Forel, prof., Morges.
Valais :	P.-M. de Riedmatten, prof., Sion.
Zurich :	J. Escher-Kündig, Zurich. Dr Rob. Keller, recteur, Winterthur. Prof. Dr Julius Weber, »

Délibérations.

1. M. le Président du Comité annuel souhaite la bienvenue aux membres du Comité central et aux délégués présents, et déclare la séance ouverte.

2. Sur la demande de M. de Tribolet, MM. Louis Favre et Paul Godet, professeurs à Neuchâtel, seront proposés comme présidents d'honneur de la session.

3. Le rapport du Comité central sur l'exercice 1898-99, présenté par M. le prof. Geiser, président, est lu et approuvé.

4. M. F.-A. Forel demande, en son nom et au nom de MM. Heim et Maurer, que la Société appuie une demande au Conseil fédéral de subventionner la Commission météorologique fédérale, pour l'exploration de l'atmosphère au moyen de ballons-sondes. Cette proposition, appuyée par M. Hagenbach, sera présentée, avec préavis favorable, à l'Assemblée générale.

5. Au nom du Caissier, M. Schröter présente les comptes de la Société. Ils ont été examinés par le Comité central et par trois personnes désignées à cet effet par le président annuel: MM. F. Tripet, professeur, Alf. Bellenot, ingénieur, et G. de Coulon. Sur le rapport de ces vérificateurs, les comptes sont approuvés et il sera proposé à l'Assemblée générale d'en donner décharge au Caissier avec remerciements.

6. Il est recommandé au Comité annuel de rendre les membres de la Société attentifs au paragraphe 3 du Règlement pour l'impression des Actes et de les prier de s'y conformer pour les comptes-rendus de leurs communications.

7. Le rapport de la Bibliothèque est présenté et approuvé. La vérification des comptes en a été faite par la Société bernoise des Sciences naturelles. Un crédit de 1000 francs pour l'exercice 1899-1900 sera proposé à l'Assemblée générale. A la place de M. le Dr Fr. Lang (Soleure), décédé, la Commission de la Bibliothèque propose de nommer membre M. F.-A. Forel (Morges). Approuvé.

8. Le rapport de la Commission des Mémoires est présenté et adopté avec ses conclusions.

9. Le rapport de la Commission du prix Schläfli est approuvé, ainsi que la proposition d'accorder le double prix de 1000 francs à l'auteur du travail

désigné par l'épigraphe: *Natura in minimis maximo miranda*. Il est donné connaissance du sujet de concours proposé pour 1901. A la place de M. Ch. Soret (Genève), démissionnaire, la Commission propose de nommer membre M. F.-A. Forel (Morges). Approuvé.

10. Les rapports des Commissions géologique, géodésique, sismologique, limnologique, des tourbières, des rivières, des glaciers et cryptogamique, sont adoptés, ainsi que les demandes de crédits suivantes :

Commission sismologique	Fr. 100
» limnologique	» 150
» des rivières	» 100

Appuyée par le Comité central, la Commission cryptogamique demande un crédit de 1200 fr. au Conseil fédéral. La Commission limnologique propose de s'adjoindre comme nouveau membre M. F.-A. Forel (Morges). Approuvé.

11. M. le Président du Comité central fait part des deux propositions qu'il compte faire à l'Assemblée générale, concernant: une allocation de 300 fr. à accorder au Bibliothécaire et une autorisation de reviser les Statuts. Adopté.

12. La Société des Sciences naturelles des Grisons offre d'organiser la session de 1900. Elle propose comme président annuel M. le Dr P. Lorenz, à Coire, et demande qu'on réserve le choix de la localité du canton où aura lieu la session. Adopté avec remerciements.

13. Une liste de présentation de 38 candidats est approuvée.
